

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 26/06/2026

### BILAN DE LA CANICULE DU VENDREDI 26 JUIN 2026 DANS LES HAUTS-DE-FRANCE ET DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD

Depuis le 24 juin 2026, l'ensemble des départements de la région Hauts-de-France est placé par Météo France en vigilance rouge en raison d'un épisode exceptionnel de canicule. Cet épisode se caractérise par des températures particulièrement élevées, de jour comme de nuit, avec des conditions météorologiques restant défavorables jusqu'à cette fin de semaine, avec un changement de temps prévu dès ce dimanche 28 juin.

Pour la journée de samedi 27 juin 2026, les départements du Nord, de l'Oise et de l'Aisne demeureront en vigilance rouge canicule. Les départements de la Somme et du Pas-de-Calais, seront placés en vigilance orange canicule. Durant la journée, les températures maximales atteindront 36 à 38 degrés, ce qui est très élevé et nécessite le maintien d'une forte vigilance de chacun.

Des orages localisés toucheront probablement l'ensemble de la région, qui est placée à ce stade par Météo France en vigilance jaune.

#### Une mobilisation exceptionnelle de l'État et des acteurs locaux

Face à cette situation, les services de l'État, les collectivités territoriales, les services de secours, les établissements de santé et les opérateurs publics et privés sont pleinement mobilisés afin de protéger les populations les plus vulnérables, prévenir les risques sanitaires et garantir la continuité des services essentiels.

Le centre opérationnel départemental (COD) du Nord est activé depuis le 24 juin afin d'assurer le suivi de la situation et la coordination de l'ensemble des acteurs concernés.

#### Bilan régional provisoire

Depuis le début l'épisode de vigilance rouge et jusqu'au 26 juin 2026 à 20h00, les remontées des services font état, à l'échelle régionale, de :

- **13 personnes en urgence absolue** prises en charge par les secours ;
- **750 personnes en urgence relative** recensées par les secours.

Les sollicitations des services de secours et de santé restent soutenues. Le SAMU a reçu ce jour 30 % d'appels supplémentaires dans la région Hauts-de-France par rapport à la même journée en 2025.

Les établissements de santé poursuivent leur activité. À ce stade, 49 centres hospitaliers de la région Hauts-de-France ont déclenché le niveau 1 de leur plan blanc tandis que 275 plans bleus ont été déclenchés dans les établissements médicaux sociaux et les EHPAD.

Le passage au niveau 3 du plan ORSAN a été acté au niveau national, afin d'accentuer le

#### Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord

Service régional de la communication interministérielle  
Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-commUNICATION@nord.gouv.fr](mailto:pref-commUNICATION@nord.gouv.fr)

renforcement des effectifs et faire face à une pression des services de soins qui s'accroît.

## Situation dans le département du Nord

### Bilan provisoire

À la date du 26 juin 2026 à 20h00, les remontées des services de l'État sont les suivantes :

- **11 personnes en urgence absolue** prises en charge par les secours ;
- **272 personnes en urgence relative** recensées par les secours.

Durant la journée de vendredi 26 juin, l'activité de secours à personne des sapeurs-pompiers du Nord a augmenté de 50 % par rapport à la même période l'an dernier, témoignant de la sollicitation des services de secours face aux chaleurs importantes. Il s'agit de la seconde journée où cette activité se maintient à ce niveau, nécessitant l'engagement de nombreux moyens pour prendre en charge les victimes.

Dans le département du Nord, les mesures de protection mises en œuvre se poursuivent :

- activation du centre opérationnel départemental ;
- prise d'un nouvel arrêté préfectoral visant à limiter certains comportements à risque, notamment concernant la vente à emporter et la consommation d'alcool sur la voie publique, et d'organisation de manifestations sportives en plein air ;
- mise en place de dérogations permettant l'adaptation des horaires de travail sur les chantiers afin de démarrer plus tôt et ainsi protéger les salariés exposés aux fortes chaleurs ;
- surveillance renforcée des personnes vulnérables et des établissements accueillant du public sensible, avec le principe de « l'aller vers ».

### **Vigilance particulière sur la qualité de l'air**

ATMO Hauts-de-France, association de surveillance de la qualité de l'air, prévoit l'absence de dépassement du seuil d'information-recommandation pour l'ozone dans tous les départements de la région demain.

### **Situation ferroviaire**

A partir de ce vendredi 26 juillet jusqu'au jeudi 2 juillet 2026, de fortes perturbations sont attendues sur la ligne TGV Nord avec un risque de nombreuses annulations de train ainsi que de nombreux retards à prévoir.

### **Augmentation du risque de noyade à l'approche du week-end**

Alors que les températures se maintiennent à un niveau élevé depuis plusieurs jours et que chacun cherche à se rafraîchir, il est impératif de rappeler l'importance de se baigner dans des zones autorisées pour prévenir tout risque de noyade durant le week-end.

**Ce vendredi soir, le préfet du Nord a appris avec une forte émotion le décès d'un jeune homme de 21 ans dans le canal de la Deûle, à Lille, à l'issue de sauts répétés depuis un pont surplombant le canal. Ses pensées vont vers la famille de la victime.**

## **Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord**

Service régional de la communication interministérielle  
Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-commun@nord.gouv.fr](mailto:pref-commun@nord.gouv.fr)

Ce nouveau drame doit susciter chez chacun la plus grande vigilance face aux risques d'accident et de noyade. A l'approche du week-end, le préfet du Nord rappelle les consignes de prévention :

- Reporter sa baignade en cas de fatigue ou de problème de santé ;
- Prévenir un proche avant de se baigner ;
- Éviter toute consommation d'alcool avant et pendant une baignade ou une activité nautique : l'alcool diminue fortement les capacités de réaction dans l'eau ;
- Privilégier les zones de baignade surveillées et respecter les interdictions de baignade :
  - la baignade est notamment interdite à proximité des écluses et des barrages en raison des dangers liés aux courants, aux manœuvres des ouvrages hydrauliques et à la circulation des embarcations ;
  - Il est également strictement interdit de se baigner en amont, en aval ou à l'intérieur des écluses. Dans les voies d'eau dédiées à la navigation fluviale, le risque d'être heurté par un bateau de commerce ou de plaisance est particulièrement élevé.
- Consulter les horaires des marées sur <https://maree.shom.fr/>
- En cas de malaise, de difficulté dans l'eau ou de comportement inquiétant, contactez immédiatement les secours en composant le 15 ou le 112 ;
- Adopter une vigilance renforcée pour les enfants qui doivent faire l'objet d'une surveillance constante ;
- Si vous êtes victime ou témoin d'un événement de mer, contactez les secours par téléphone en composant le n°196 ou sur le canal 16 de votre VHF.

\* \* \*

**Enfin, le préfet rappelle les consignes générales de prévention face aux températures élevées :** boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif, éviter les efforts physiques aux heures les plus chaudes, maintenir son logement au frais, prendre régulièrement des nouvelles des personnes âgées, isolées ou fragiles, ne jamais laisser un enfant ou un animal dans un véhicule stationné ou encore respecter les restrictions et mesures prises par les autorités.

\* \* \*

Les services de l'État demeurent pleinement mobilisés et continueront à suivre l'évolution de la situation heure par heure en lien avec Météo-France, les services de santé et les collectivités.

**Bertrand GAUME, préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord, salue l'engagement dans la durée de l'ensemble des services mobilisés et remercie les habitants pour leur vigilance et leur civisme durant cet épisode exceptionnel.**

## Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord

Service régional de la communication interministérielle  
Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-commun@nord.gouv.fr](mailto:pref-commun@nord.gouv.fr)